



ASG-Plongée « les joyeux Têtards »

Informations Saisons 2024/2025



De votre année d'adhésion au club de plongée, vous ou votre enfant pouvez être amené(e) à suivre une formation, quelque soit votre niveau de départ (jusqu'au niveau N3). Ces formations sont délivrées gratuitement par les moniteurs du club et peuvent être validées par un ou plusieurs tests et sanctionnées par un diplôme en interne.

Pour que ces formations soient reconnues, vous permettant ainsi de plonger à peu près da (ou brevet). R de niveauns tous les clubs (associatifs ou commerciaux) en France comme à l'étranger, ces qualifications doivent être enregistrées sur le site de la FFESSM (Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marins) dont nous dépendons.

L'enregistrement à la FFESSM vous permet de recevoir une carte de niveau (ou brevet).
Exemple : Plongeur de bronze pour les enfants, Niveau1 ou Niveau 2 pour les adultes ...etc...
Ces cartes sont payantes.

De plus, des kits FFESSM contenant un carnet de plongée et un passeport de plongée sont nécessaire si vous désirez valider vos formations auprès de la FFESSM. Ces carnets sont disponibles au club et sont également facturés par la FFESSM.

- Tarif carte FFESSM (niveau et qualification).....16 €
- Tarif des documents FFESSM Adulte (carnet + passeport)10 €
- Passeport jeune.....5 €

Alors, n'oubliez pas de faire savoir à votre moniteur si vous désirez être enregistré(e) à la FFESSM à la fin de votre formation.